



Composition du Comité de gouvernance

2020 - 2023



Comité de gouvernance

Fonctionnement

Depuis 2014, le SYNABIO a mis en place une gouvernance dédiée à la gestion du label Bioentreprisedurable.

Intitulé « comité de gouvernance », cette instance est composée de parties prenantes internes au SYNABIO.

En 2022, ce comité de gouvernance s'est élargi à des membres de Cosmébio dans le cadre de la déclinaison du référentiel BioED cosmétique.

Les membres sont nommés par le Conseil d'Administration du SYNABIO et de Cosmébio pour une durée de 3 ans à titre nominatif. Les candidatures sont ouvertes tous les 3 ans à l'ensemble des adhérents du SYNABIO et de Cosmébio.

Comité de gouvernance

Composition du comité de gouvernance 2020 / 2023

Magalie JOST – Vice-présidente du Synabio

Marjorie FAVRE – Administratrice SYNABIO

Charles PERNIN – Délégué général du SYNABIO

5 adhérents du SYNABIO dont minimum 3 labellisés BioED et 1 distributeur – **Erik MARTIN, Carole CEAUX, Angel RODRIGUEZ, Emilie LOWENBACH, Béatrice DARCAS**

Nicolas BERTRAND – Directeur de COSMEBIO

Valérie DEMARS – administratrice COSMEBIO

Le comité est piloté par la responsable RSE du SYNABIO – **Anna KOLF** et la chargée de mission environnement et éthique de COSMEBIO – **Giulia OTTAVI**



Pour toute question :

annakolf@synabio.com

www.bioed.fr